

**PLAN DE DELIMITATION ET REGLEMENT D'APPLICATION
DES ZONES DE PROTECTION SI - SII - SIII
DES SOURCES PROPRIETE DE LA VILLE DE LAUSANNE**

PLAN D'ENSEMBLE 1:5000

SOURCES DE FONTANNEY-PRAZ FICHET ET Dr CORTHAY

BUREAU D'ETUDES GUEISSAZ & BINER S.A.
INGENIEURS GEOMETRES - 1110 MORGES
TEL. 021/801 13 57 FAX 021/802 39 27

EPFL - GEOLP
LABORATOIRE DE GEOLOGIE
Prof. Dr AURELE PARRAUX, Directeur
DOC ECOUBIENS - 1015 LAUSANNE
TEL. 021/693 23 55 - FAX 021/693 41 53

Le Chef du Département:

Le Chef du Service des eaux et
de la protection de l'environnement:

Mise à l'enquête au greffe municipal au 2 Mars 1995.

L'attestation au nom de la Municipalité:

Le Syndic:

Le Secrétaire:

APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'AMENAGEMENT
ET DES TRANSPORTS, le 16 Nov 1998

Le Chef du Département:

Dès le 22.04.1998
DEPARTEMENT DE LA SECURITE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

■■■■■■■■ SECTEUR DE PROTECTION
DES EAUX

- ZONE SI
- ZONE SII
- ZONE SIII

